Elections régionales 2021

LES PROPOSITIONS DES ENTREPRENEURS POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DURABLE

40

Propositions pour la future présidence de la région Hauts-de-France

Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Hauts-de-France

Elections régionales 2021
40 propositions pour la future présidence de la région Hauts-de-France

MEDEF Hauts-de-France

SOMMAIRE

Éditorial p. 10

01 Enseignement et Formation

01 Mener une campagne régionale sur les métiers en tension p. 14
02 Renforcer les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise p. 16
03 Poursuivre l'action de valorisation de l'apprentissage p. 18
04 Piloter la formation des demandeurs d'emploi en associant les forces économiques de la région p. 20
05 Soutenir les projets régionaux permettant les transitions professionnelles des salariés p. 22
06 Soutenir le Clubster Ecole-Entreprise pour démultiplier les actions auprès des élèves de la région. p. 24

02 Enseignement supérieur et Recherche

07 Favoriser la diffusion aux entreprises de la recherche publique et privée (Universités et Grandes Ecoles) p. 28
08 Elargir le public d'entreprises qui accèdent au domaine de la recherche, notamment les PME et ETI p. 30
09 Rapprocher les jeunes chercheurs des entreprises p. 32
10 Apporter un soutien à la recherche sur des secteurs qui auront des impacts concrets et positifs auprès des habitants p. 34
11 Favoriser le maintien des jeunes diplômés des Universités et Grandes Ecoles sur les Hauts-de-France et répondre aux besoins des entreprises sur tous les territoires p. 36
12 Accroître la représentation des entreprises dans les dispositifs pilotés par la Région ou ses partenaires p. 38
13 Faire des Hauts-de-France un territoire d'excellence en matière d'Intelligence Artificielle p. 40
14 Achever la couverture par la fibre et promouvoir la 5G sur tout le territoire p. 42

SOMMAIRE

03 Développement durable & Transition énergétique

15 Soutenir un mix énergétique efficace et économiquement viable p. 46
16 Affirmer son soutien politique au nucléaire p. 48
17 Soutenir la création d'une filière rénovation énergétique régionale p. 50
18 Promouvoir la Fresque du Climat p. 52
19 Accompagner les entreprises et notamment les industries dans leur gestion de l'eau p. 54
20 Soutenir le développement d'une activité économique autour de l'économie circulaire p. 56
21 Favoriser le développement d'une plateforme chimique p. 58
22 Accompagner la réindustrialisation et agir pour une industrie 4.0 p. 60
23 Soutenir des projets d'innovation d'envergure et conscients des enjeux climatiques p. 62
24 Encourager le portage du label innovation durable pour booster le développement de solutions innovantes portées par les entreprises régionales p. 64

04 Transports

25 Encourager la transition vers des « véhicules propres » p. 68
26 Accompagner le développement des motorisations et carburants alternatifs p. 70
27 Accélérer la transition énergétique du transport routier p. 72
28 Garantir un maillage ferroviaire homogène sur l'ensemble du territoire p. 74
29 Redonner toute sa place au transport ferroviaire grâce à une intermodalité efficace p. 76
30 Augmenter la part modale du fret ferroviaire p. 78
31 Porter politiquement le programme InTerLUD p. 80
32 Adopter un plan vélo ambitieux p. 82

05 Aménagement, infrastructures & logement

33 Accompagner et faciliter la construction neuve pour une région où il fait bon habiter p. 86
34 Maintenir et développer le niveau des aides à la rénovation énergétique & soutenir le développement des nouvelles filières économiques régionales p. 88
35 Adapter le zéro artificialisation par une territorialisation en fonction des besoins exprimés par les acteurs économiques p. 90
36 Redynamiser les territoires détendus p. 92
37 Simplifier l'accès aux fonds européens pour financer les projets p. 94
38 Créer autour des infrastructures, des conditions permettant leur optimisation économique p. 96
39 Dynamiser la valorisation des déchets de chantier p. 98
40 Assurer une couverture numérique optimale et accompagner le déploiement du BIM p. 100

> **C'EST PAR L'INNOVATION ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE QUE NOUS POURSUIVRONS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS.**

Editorial

Par Patrice PENNEL,
Président du MEDEF Hauts-de-France

Développement économique, aménagement, formation professionnelle, transport, recherche-innovation, la Région joue un rôle majeur au service du développement des territoires, de leur attractivité et donc de la compétitivité des entreprises.

Le contexte de ce mandat a été aussi inédit que compliqué, que ce soit avec la fusion des régions, l'instabilité législative ou la crise sanitaire que nous traversons.

Dans un territoire où le chômage demeure élevé alors même qu'il y a une pénurie d'emplois, le Conseil régional a su rester actif pour soutenir l'emploi et le développement économique, en y associant un budget et des dispositifs importants. La Région, sous l'égide REV3, est également devenue un territoire d'excellence de la transition écologique et numérique, qui n'existe nulle part ailleurs.

Le MEDEF Hauts-de-France tient particulièrement à saluer la volonté de proximité du Conseil régional avec les entreprises. Nous avons été très présents dans la crise et les actions mises en place par la Région sont le fruit d'un travail collectif qu'il nous faut poursuivre.

C'est dans cet esprit que nous portons aujourd'hui à votre connaissance 40 propositions, qui expriment ce que nous attendons des prochains élus au Conseil régional.

Ces propositions sont nombreuses, et sans prétendre à l'exhaustivité, correspondent au large panel de compétences régionales, elles ont un objectif commun : contribuer à l'attractivité de notre territoire, en amplifiant les transitions écologique et numérique.

Vous pourrez compter sur notre engagement au service du développement économique et de l'attractivité régionale, pour relever les défis de ce mandat.

Enseignement & **Formation**

01

01 Enseignement & Formation

01.

Mener une campagne régionale sur les métiers en tension

Les métiers en tension correspondent aux

39,7 %

des recrutements estimés difficiles dans l'Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2021 de Pôle Emploi

Le paradoxe d'un taux de chômage élevé face à des entreprises peinant à recruter perdure.

Les référentiels sur les métiers en tension sont nombreux et tendent à se développer sans que l'on puisse toujours trouver de cohérence entre eux (par exemple si l'on compare la liste des métiers en tension Transco avec celle des travailleurs étrangers hors Europe communautaire). Ceci s'ajoute à des études produites en 2021 sur la base de chiffres de l'emploi de 2019.

La Région est un partenaire de poids au sein du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (le CREFOP). Elle est aussi au contact des branches au travers des contrats d'objectifs qu'elle signe avec celles-ci.

La perspective de la mise en place du pilotage par la région des dépenses de formation de Pôle emploi est une réalité. Ce qui démontre la place importante que peut prendre la Région s'agissant de réduire les effets pour les entreprises de ces métiers en tension.

Les enjeux

- Faire **converger** les travaux d'observations et les indicateurs pour une **clarification, simplification et actualisation des données** ;
- Assurer une politique de **communication** et de sensibilisation **grand public** ;
- Mener une politique de **communication ciblée et territoriale** : entreprises, acteurs de l'emploi, scolaires et étudiants, salariés et demandeurs d'emploi ;
- Poursuivre des travaux menés dans le cadre des **contrats d'objectifs** avec les branches ;
- Faire un travail au niveau de l'**interprofession** sur les métiers transversaux tels que les fonctions commerciales, ressources humaines, qualité… ;
- Mettre en évidence le phénomène inverse dans l'éventualité de **métiers saturés**, vers lesquels il n'est pas utile de flécher de nouveaux publics.

01 Enseignement
& **Formation**

02.

Renforcer les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise

> **L'enjeu est bien de trouver un équilibre durable entre le besoin des entreprises et les envies (ou souvent l'absence d'envie) des jeunes.**

La tentation un peu simpliste d'ajuster l'offre (le stock des élèves ou étudiants) à la demande locale des entreprises sous une forme déterministe ne peut pas se révéler efficace.

Pour deux tiers des jeunes (interrogés dans une étude Cnesco), l'orientation est « source de stress ». La même étude relève qu'un jeune sur cinq n'a pas eu le choix de son orientation. La situation est pire en zones rurales avec un jeune sur quatre, du fait de la mobilité.

Par le décret du 21 mars 2019, les Régions se sont vues préciser leurs missions en matière d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants.

Les enjeux

La Région Hauts-de-France est donc devenue un acteur majeur de l'orientation professionnelle. La création de Proch'Orientation a concrétisé ce nouveau rôle.

- Eviter l'**effet de dispersion** lié au trop plein d'acteurs autour du sujet de l'orientation. Favoriser les initiatives du type « Clubster Ecole – Entreprise » qui regroupent le monde éducatif, les forces économiques et les structures à finalité d'orientation et mettent en commun les problématiques tout en respectant les prérogatives de chacun. Intégrer les forces économiques dans les échanges du Service Public Régional de l'Orientation (le SPRO).

- **Sensibiliser**, acculturer le monde éducatif à l'Entreprise. Les enseignants sont parmi les premiers prescripteurs auprès des élèves. Ils doivent pouvoir bénéficier d'une connaissance objective des différents secteurs et filières pour mieux informer leurs élèves.

- Mettre en place des **formes diverses et adaptées** (présentiel, digital, mixte...) d'interventions "d' ambassadeurs métiers" pour répondre aux besoins territoriaux. Professionnaliser l'approche des ambassadeurs auprès des élèves pour s'assurer de la pertinence des informations diffusées aux élèves.

- Appuyer les projets de **digitalisation** de la Relation Ecole Entreprise pour toucher un plus grand nombre d'élèves.

01 Enseignement & Formation

03.

Poursuivre l'action de valorisation de l'apprentissage

La loi Avenir professionnel publiée le 6 septembre 2018 a introduit un financement de l'apprentissage au contrat.
Ce changement de paradigme a de fait réduit le rôle des Régions dans le domaine de l'apprentissage.

La Région Hauts-de-France demeure toutefois un acteur important du fait de sa co-présidence au CREFOP et de son rôle dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (le CPRDFOP) mais aussi parce qu'elle conserve une capacité de financement pour soutenir les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et le développement économique territorial.

La logique de marché de l'apprentissage introduite par la réforme de 2018 peut faire courir à terme le risque d'une concentration des CFA dans les métropoles au détriment des territoires ruraux.

Les enjeux

- La politique de la Région Hauts-de-France doit permettre de s**outenir une carte des CFA** qui ne réduise pas l'offre en ruralité tant pour les jeunes que pour les entreprises.

- **Flécher les fonds** vers les CFA avec des critères d'accès **sur l'efficacité de l'insertion des apprentis à l'issue de leurs contrats.**

- **Unifier les plateformes de mise en relation** des apprentis avec les entreprises. De trop nombreuses plateformes ont vu le jour ces dernières années. Devant l'abondance, jeunes et entreprises ne savent plus où consulter ou encore poster leurs offres. A l'image de l'orientation, il s'agit de rassembler et de ne pas disperser pour accroître l'efficacité.

- **Valoriser l'apprentissage en le comptabilisant au titre des clauses d'insertion**. Dans le secteur du Bâtiment par exemple, l'apprentissage a toujours constitué une voie royale du recrutement et de la valorisation des compétences et la réglementation permet aujourd'hui aux maîtres d'ouvrage publics d'imposer des apprentis dans leurs appels d'offres. En systématisant cette démarche, la Région Hauts-de-France contribuerait à privilégier les entreprises qui ont à cœur de transmettre leurs compétences.

01 Enseignement & Formation

04. Piloter la formation des demandeurs d'emploi en associant les forces économiques de la région

Pour une meilleure anticipation des besoins en compétences et de leurs adaptations au marché du travail, le 4 juillet 2017, le Gouvernement annonçait la création du « Grand Plan d'Investissement » (GPI).
Le Plan d'Investissement dans les Compétences (le PIC) est né du GPI avec comme objectifs :

1. Mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et les personnes
2. Financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable
3. Innover et transformer par l'expérimentation, dans le cadre d'appels à projets

Les enjeux

- Comme pour les métiers en tension, aller plus loin dans l'approche interprofessionnelle et communiquer aussi sur les contrats d'objectifs des branches pour dégager des démarches communes et identifier les interactions entre les filières. A titre d'exemple, un tiers seulement des chauffeurs poids-lourds relèvent de la branche Transport.

- Concernant le Programme Régional de Formation (le PRF) et le PIC, les données post-formations sont actuellement essentiellement orientées sur des critères quantitatifs (nombre de stagiaires, nombre d'heures, dépenses engagées…). Il serait important de **développer une approche qualitative et réactive** pour savoir plus précisément en quoi ces programmes ont répondu aux besoins des entreprises.

- Si l'objectif du PIC est d'accompagner les publics les moins qualifiés, **il est indispensable de ne pas oublier les publics plus qualifiés** qui constituent une part importante des métiers en tension. Dans ce cadre, le dispositif démissionnaire met en évidence une prise en charge des formations dans 64% des cas en Hauts-de-France alors que la moyenne nationale est à 46% pour les Régions. Cet engagement est à poursuivre à tous niveaux.

- Rendre concret le projet d'expérimentation du pilotage des dépenses de formation de Pôle emploi par la Région Hauts-de-France.

01 Enseignement & Formation

05.

Soutenir les projets régionaux permettant les transitions professionnelles des salariés

Alors que les chiffres du chômage de catégorie A (les personnes n'ayant aucun emploi et en recherche active) en France progressent de 6,8% par an au 1er trimestre 2021, ceux des Hauts-de-France n'évoluent que de +1,8%.

La crise sanitaire n'a pour l'instant pas marqué significativement le marché de l'emploi de notre région. Pour autant, il est nécessaire d'anticiper les effets probables auxquels il faudra faire face dès lors que les aides aux entreprises se réduiront.

Le sujet des transitions professionnelles voulues ou subies sera au cœur des transformations/évolutions des salariés et des entreprises dans les mois et les années à venir.

En outre, nous constatons une accélération des effets de la digitalisation et des préoccupations en matière de développement durable qui portent avec eux des enjeux de mutation du marché de l'emploi.

Les enjeux

- Permettre à la région Hauts-de-France de s'intégrer dans le **projet Transco** porté notamment par l'outil paritaire Transitions Pro et les Opérateurs de Compétences (les OPCO).
- Aider au renforcement des **coopérations inter-entreprises** grâce aux outils tels que le prêt de main d'œuvre.
- **Intervenir en amont** plus qu'en « pompier » lorsqu'une problématique économique se profile dans une entreprise ou un bassin d'emploi.
- Agir sur la **mobilité géographique** des salariés et des demandeurs d'emploi lorsque leur projet de mobilité professionnelle devient une contrainte ou un frein.

01 Enseignement & Formation

06.

Soutenir le Clubster Ecole-Entreprise pour démultiplier les actions auprès des élèves de la région.

> **En soutenant financièrement les actions portées par le clubster, cela permettrait de démultiplier les actions auprès des élèves de la région.**

Créé à l'initiative du MEDEF il y a plusieurs années, le Clubster représente depuis ses débuts la volonté de fédérer le monde éducatif représenté par le Rectorat avec les forces économiques de la région.

Avec le temps, les syndicats interprofessionnels, de nombreuses fédérations professionnelles et les chambres consulaires ont rejoint la démarche.

Les missions du Clubster se focalisent :

- d'une part, sur de l'information Métier grâce à des visites d'entreprises, des témoignages, des présentations qui sont ainsi organisées tout au long de l'année au sein des classes ou lors de salons.

Ces actions permettent de faire connaître les métiers, découvrir la diversité des missions au sein des entreprises, de contribuer à ouvrir de nouveaux horizons professionnels...

- d'autre part, sur la sensibilisation et l'information également du monde éducatif notamment grâce à des stages d'immersions réalisés chaque année pour 250 enseignants.

- enfin, par des événements tels que les Pépites de l'Alternance qui visent à promouvoir l'alternance chez les jeunes et à récompenser les entreprises exemplaires en la matière.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de l'orientation des élèves, la région pourrait décider de soutenir financièrement les actions portées par le Clubster, permettant ainsi de démultiplier ses actions auprès des élèves des Hauts-de-France.

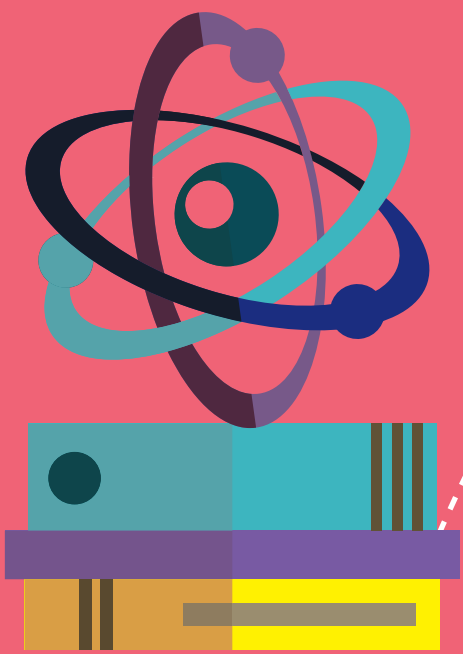

Enseignement supérieur & **Recherche**

02

02 Enseignement supérieur & Recherche

07.

Favoriser la diffusion aux entreprises de la recherche publique et privée

(Universités et Grandes écoles)

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, la région compte

+ de 215 000 étudiants

9 600 chercheurs dont 47% travaillent dans les entreprises

Pour les années 2017-2021, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) a fixé une orientation stratégique autour de 3 axes majeurs :

1. **Une région des excellences qui rayonne et qui attire ;**

2. **L'enseignement supérieur pour les emplois d'aujourd'hui et de demain ;**

3. **La recherche et l'innovation pour une région créatrice de valeurs.**

Les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA 1, 2 et 3) visent à accélérer la structuration et le développement territorial pour faire émerger des projets d'excellence.

En Hauts-de-France, on compte 65 projets dont 23 projets coordonnés par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Cet écosystème de l'enseignement supérieur doit être soutenu pour apporter les compétences attendues en Hauts-de-France et encourager les projets de Recherche :

Les enjeux

- Bâtir un **Contrat de Plan Etat Région 2021-2027** qui permette aux universités de bénéficier de fonds qui leur faciliteront l'investissement dans la Recherche. Mais aussi, pour améliorer leur attractivité et leurs équilibres économiques, en accompagnant les Universités dans la transition énergétique et plus généralement dans l'évolution de leur parc immobilier ;

- Produire une **cartographie** claire et actualisée des compétences scientifiques en région mise à disposition des entreprises ;

- Fluidifier la communication et les mises en relations pour **porter à la connaissance des entreprises** les actions soutenues par l'enseignement supérieur.

02 Enseignement supérieur & Recherche

08. Élargir le public d'entreprises qui accèdent au domaine de la recherche, notamment les PME et les ETI

La France se classe au **12ème rang** des pays les plus innovants au monde selon l'Indice mondial de l'Innovation, publié le 2 septembre 2020. Soit une progression de quatre places par rapport à l'an dernier et de neuf places depuis 2015.

La région Hauts-de-France peut contribuer à ce rôle de facilitateur pour les entreprises.

La dépense intérieure pour la recherche et le développement s'élève à 1 727 M€, soit 1,1 % du PIB en Hauts-de-France alors que la moyenne nationale se situe à 2,2%. L'écart est donc très significatif et démontre les efforts à déployer notamment pour les PME et les ETI, qui souvent ignorent les perspectives qui pourraient s'offrir à elles.

Fort de ce constat, le MEDEF Hauts-de-France a signé avec la SATT Nord une convention de partenariat en 2021, qui vise à mettre en œuvre toutes les opportunités afin de rapprocher le monde de la Recherche avec celui de l'Entreprise.

Les enjeux

- Communiquer de manière ciblée auprès des PME et ETI l'information nécessaire à la mise en route d'une démarche d'Innovation et/ou de Recherche, notamment sur les possibilités d'accompagnements et d'aides dans le domaine.

- **Optimiser les dispositifs** qui permettent l'identification des besoins des entreprises et surtout le suivi de celles-ci pour faire aboutir les projets.

- Proposer aux entreprises d'**accéder aux compétences technologiques des laboratoires** de recherche, aux start-up technologiques par le biais de contrats de collaboration, de comaturation ou de licence.

02 Enseignement supérieur & Recherche

09.

Rapprocher les jeunes chercheurs des entreprises

600
diplômes de doctorat par an

Il est essentiel d'assurer très tôt la prise de contact entre jeunes chercheurs et entreprises. C'est un enjeu majeur pour que chacune des parties s'acculture l'une de l'autre.

Il est significatif de souligner que notre région ne détient que 4% des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), alors que les Hauts-de-France représente environ 8% de la population étudiante française (enseignement supérieur public et privé).

Pour rapprocher les jeunes chercheurs de l'entreprise et rattraper ce retard, nous proposons que la Région contribue à :

Les enjeux

- **Communiquer** auprès des jeunes étudiants sur les **perspectives d'avenir** qu'offre la Recherche et notamment le parcours doctoral très tôt tourné vers l'entreprise, qu'il s'agisse des sciences dites « dures » ou humaines. A ce titre, élargir le champ d'intervention du **Clubster Ecole-Entreprise** au public de l'enseignement supérieur.

- Faciliter les **stages en entreprises** afin que les étudiants puissent **concrétiser leur projet de parcours de Recherche**.

- Communiquer auprès des entreprises sur les dispositifs tels que la **CIFRE** ou l'**allocation de recherche** (ALRC2.0) que propose la Région.

- Faciliter pour les entreprises la **relation avec le laboratoire de Recherche** en matière de rédaction de contrat, par le biais d'initiatives telles que celle développée en PACA avec RUE (Relation Université Entreprise).

02 Enseignement supérieur & Recherche

10.

Apporter un soutien à la recherche sur des secteurs qui auront des impacts concrets et positifs auprès des habitants

La pandémie de Covid-19 a remis en lumière le débat des relations entre sciences et société et entre scientifiques et citoyens.

A titre d'exemple, en 2009, 40% des Français considéraient que les technologies liées à la Santé avaient un effet favorable. Le chiffre est tombé à 25% en 2020. Concernant celles liées à l'Environnement, les pourcentages ont évolué défavorablement de 49 à 21% sur la même période.

Les entreprises pourront d'autant plus se développer sur le champ de l'Innovation et de la Recherche que la population se sentira concernée par les innovations qui leur apporteront une plus-value dans leur quotidien.

C'est donc un focus particulier qui peut être apporté dans certains domaines scientifiques pour que le continuum de la recherche fondamentale à la recherche appliquée aboutisse à des innovations concrètes pour les habitants de la Région et amplifie ainsi la diffusion des technologies vers l'économie et la vie quotidienne.

Les enjeux

- Poursuivre, intensifier et communiquer auprès du grand public sur les grands chantiers de **REV3** et notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la mobilité, de la bioéconomie…

- Prendre en compte le phénomène du **vieillissement de la population** en apportant des innovations qui facilitent la vie quotidienne quel que soit l'âge. Par exemple dans la construction des bâtiments qui doivent intégrer cette contrainte dès leur conception.

- Relever le défi de la **Santé**. La crise sanitaire du COVID a souligné à ce titre toutes les innovations à apporter tant au niveau organisationnel qu'au niveau des équipements ou des solutions médicales et en ce sens **encourager la recherche translationnelle.**

02 Enseignement supérieur & Recherche

11. Favoriser le maintien des jeunes diplômés des Universités et Grandes Ecoles sur les Hauts-de-France et répondre aux besoins des entreprises sur tous les territoires

Disposer de jeunes diplômés sur l'ensemble des territoires est un enjeu de développement économique important et un facteur essentiel dans l'aménagement du territoire.

Si l'évolution de la population totale en Hauts-de-France est stable d'un point de vue démographique (toutefois inférieure à la moyenne nationale), on constate un effet d'attractivité des métropoles lilloise et amiénoise. Le solde migratoire est quant à lui négatif.

La population étudiante est à l'image de la photographie générale des Hauts-de-France avec une forte concentration dans les deux mêmes aires géographiques et des étudiants qui tendent à quitter la région à l'issue de leur parcours dans le supérieur.

Les enjeux

- Développer l'accès à la formation supérieure dans les **territoires périphériques**. L'appui à la mise en place de campus connectés par exemple pourrait apporter des solutions pratiques et encourager la reprise d'études pour des salariés.
- Cultiver chez les étudiants l'**entrepreneuriat** qui peut alors les fixer dans leur territoire d'origine et participer au développement économique de celui-ci.
- **Adapter l'offre** de logement, de restauration, de santé à la démographie étudiante et renforcer leur qualité.
- Offrir une **vie étudiante attractive** en local.
- Optimiser les outils d'**interface entre les étudiants et les entreprises** pour que les recherches de stages et d'emplois soient facilitées au sein du territoire.

02 Enseignement supérieur & Recherche

12.

Accroître la représentation des entreprises dans les dispositifs pilotés par la Région ou ses partenaires

Nous déplorons qu'il soit possible que les représentants du monde de l'entreprise ne soient pas associés à ces structures et que la gouvernance ne soit pas partagée avec des acteurs du monde économique.

L'écosystème des acteurs régionaux en matière d'Innovation et de Recherche est pléthorique en Hauts-de-France.

Cette abondance d'offres de services pour les entreprises peut nuire à leur visibilité et à leur efficacité.

Le MEDEF Hauts-de-France a créé il y a plusieurs années ADRINORD, qui est une structure dont le but est de connecter, relier, faciliter les échanges, les interactions, au service des Entreprises et du monde de la Recherche.

Comme évoqué précédemment, le MEDEF Hauts-de-France vient de signer récemment une convention avec la SATT Nord pour - qu'avec ADRINORD - le travail de médiation s'amplifie.

Les enjeux

- Que les initiatives de collaborations soient menées entre les outils de développement de l'Innovation et de la Recherche et le MEDEF Hauts-de-France.
- Que lorsque les statuts le permettent, les dirigeants d'entreprises soient représentés pour participer à la gouvernance effective de ces structures. A commencer par **HDFID**.
- Que la présence de mandataires patronaux participe à un mouvement de coopération et non de concurrence au profit des entreprises et de l'économie en général.

02 Enseignement supérieur & Recherche

13.

Faire des Hauts-de-France un territoire d'excellence en matière d'Intelligence Artificielle

L'IA représente un levier de développement économique et d'emploi pour l'avenir. Mais cette transition touchera de nombreux salariés et entreprises, qui devront être accompagnés et préparés.

Il est nécessaire de se saisir de ces enjeux rapidement, afin de faire des Hauts-de-France un territoire d'excellence en la matière.

Près de 150 métiers existants aujourd'hui en Hauts-de-France sont ou seront affectés par la montée de l'intelligence artificielle, tous secteurs confondus.

Afin de détecter, anticiper et accompagner la transformation des compétences induites par l'émergence de l'intelligence artificielle et d'accompagner les entreprises, le ministère du Travail (DGEFP et DREET Hauts-de-France), le MEDEF et AKTO ont décidé de lancer une expérimentation régionale portée dans le cadre d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC).

Il en ressort qu'en termes d'emplois :

- D'ici 2030, 230 000 postes pourraient être créés ;
- D'ici 2023, 4 200 postes d'experts en IA seront à pourvoir ;
- 6 400 salariés des métiers informatiques déjà en poste devront faire évoluer leur compétence dans le domaine ;
- 94 000 salariés en entreprise devront également être formés pour acquérir la maîtrise des outils utilisant l'IA.

Les enjeux

- **Porter et financer le développement de l'IA** en région, notamment par le biais d'études ou d'accompagnement aux entreprises ;
- **Orienter les politiques de formation vers les nouveaux métiers** créés par l'IA ;
- **Accompagner dans la formation et l'emploi** les salariés dont le métier sera amené à disparaître

02 Enseignement supérieur & Recherche

14.

Achever la couverture par la fibre et promouvoir la 5G sur tout le territoire

> **Pour le MEDEF, la France ne peut se passer de ces futurs réseaux 5G, "si nous voulons être souverains, si nous souhaitons relocaliser des activités stratégiques et réarmer l'économie."**

Les entreprises ont un besoin impératif d'un déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire régional. A ce jour, malgré des progrès importants il est essentiel de poursuivre l'équipement des Hauts-de-France. Par ailleurs, la 5G constitue également un enjeu d'attractivité important en matière de compétitivité.

En ce mois de Mai 2021, la 5G ne constitue que 1% du trafic en France. Le retentissement dans le grand public a été affaibli par d'autres évènements médiatiques qui ont occupé les médias mainstream à cette période.

Néanmoins, il ne faut pas occulter les vrais progrès et les nouveaux usages qui peuvent en découler : développer les IoT (Internet of Things ou objets connectés), la numérisation des entreprises, la télémédecine…

Les enjeux

Les attentes des entreprises au regard de la 5G sont principalement :

- Une anticipation des déploiements dans les territoires pour que les entreprises puissent inscrire l'arrivée de la 5G dans leurs projets technologiques.

- Un développement de la « vraie 5G » ou 5G standalone, qui implique le déploiement de nouvelles antennes et qui garantit du très haut débit, et une haute capacité. Celle-ci permettra aux professionnels de mettre en œuvre des applications qui nécessitent un délai de latence très court (processus industriels, santé…).

- Le financement aux projets d'Innovation et de Recherche qui seront mis en œuvre autour de la 5G dans la Région.

Développement durable **& Transition énergétique**

03

03 Développement durable & Transition énergétique

15.

Soutenir un mix énergétique efficace et économiquement viable

Le mix énergétique en France se caractérise par une utilisation en énergie finale de 25% d'électricité (quasi totalement décarbonée – 97%) et de 75% d'énergies fossiles.

Pour les territoires comme les Hauts-de-France qui se sont fixé pour objectif de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre et de doubler la production d'énergies renouvelables en région à horizon 2030, **l'enjeu majeur est la mutation des usages vers de l'énergie décarbonée** pour aller vers un mix énergétique bas carbone performant économiquement et qui réponde au besoin d'une énergie stable et à bas coût. Elle doit s'accompagner de la mise en place d'un plan régional de réduction des émissions de GES en encourageant l'innovation, l'économie circulaire et le recours aux énergies décarbonées.

Les enjeux

C'est pourquoi il est nécessaire :

- De soutenir le projet de **parc éolien en mer** au large de Dunkerque et les potentialités d'innovation qu'il ouvre pour la Région ;
- D'accompagner les projets individuels et collectifs de production **Photovoltaïque et d'autoconsommation** notamment pour les entreprises ;
- De soutenir le développement des filières **gaz renouvelables**, l'acceptabilité des projets et des ouvrages et l'innovation comme les expérimentations Power to X, notamment power to gaz, la Pyrogazéification, ou encore la Gazéification hydrothermale ;
- Soutenir le développement d'une filière régionale d'hydrogène, notamment pour la mobilité décarbonée (Bus, Bennes de collecte d'ordures ménagères, utilitaire, camions) et la mobilité maritime et fluviale ainsi que la décarbonation des process industriels ;
- Encourager la mise en place de dispositifs d'accompagnement des industriels dans l'identification des gisements énergétiques existants sur site, des freins technico-économiques à leur exploitation et des modèles économiques pérennes afin de favoriser les actions de récupération énergétique ;
- De soutenir le **nucléaire**, actuel et futur en particulier sur l'innovation et l'acceptabilité des implantations.

03 Développement durable & Transition énergétique

16. Affirmer son soutien politique au nucléaire

“ **Il convient également d'avoir un langage clair et pédagogique auprès des citoyens : le bilan carbone est un vecteur essentiel et seul un parc nucléaire, couplé à des énergies renouvelables efficaces, sera susceptible de répondre durablement aux besoins énergétiques de notre pays et d'être au rendez-vous des accords de Paris en matière de lutte contre le changement climatique.**

Le nucléaire est le moyen de production d'électricité bas carbone le plus compétitif aujourd'hui. Le socle du mix énergétique en Région reste assuré par le Centre Nucléaire (CNPE) de Gravelines, première centrale d'Europe de l'Ouest, fournissant 70% de la consommation d'électricité des Hauts de France.

Le nucléaire garantit :

• Disponibilité; puisqu'il permet de fournir de l'électricité à tout moment de la journée et de l'année.

• Compétitivité puisque **le kWh en France est en moyenne 40% moins cher que dans les autres pays européens**, levier de performance économique pour les entreprises, et de pouvoir d'achat pour les ménages.

• Respect du climat car l'électricité produite n'émet pas de CO2

• Sûreté car les centrales nucléaires françaises sont les installations industrielles les plus contrôlées et protégées au monde.

• Indépendance énergétique grâce à sa part prépondérante dans le mix de production électrique français.

D'ores et déjà, la filière nucléaire en Hauts-de-France est forte de 360 entreprises accompagnées par le programme régional NUCLEI et représente près de 300M€ d'achats aux entreprises des Hauts-de-France et 15 000 emplois en Région, essentiellement pour la centrale de Gravelines mais aussi pour le reste du parc français. Le projet à l'étude d'implantation de 2 réacteurs EPR2 à Gravelines permettrait de pérenniser cette source de production électrique bas carbone indispensable aux industriels de la plaque dunkerquoise, de favoriser l'implantation de nouveaux industriels et de créer près de 10 000 emplois le temps du chantier.

C'est pourquoi, il est nécessaire que la Région soutienne politiquement l'activité nucléaire actuelle et le lancement du programme de nouveau nucléaire à Gravelines ainsi que la filière nucléaire en Hauts de France.

03 Développement durable & Transition énergétique

17.

Soutenir la création d'une filière rénovation énergétique régionale

Le bâtiment représente

30%

des émissions de CO_2.

Le parc de logements dans la Région est ancien, induisant des conséquences écologiques et sociales majeures. Pour combiner augmentation des besoins en énergies et lutte contre le changement climatique, la Région pourrait imaginer une task force « rénovation » dotée de moyens pour soutenir la création d'une vraie filière de la rénovation, génératrice d'emplois et de nouvelles formations.

Les enjeux

Pour les bâtiments anciens :

- Soutenir et accentuer les plans de rénovation énergétique. Les rénovations trop coûteuses, appliquées uniformément à l'ensemble des logements sont à éviter ;
- Soutenir a création d'une filière de rénovation industrialisée « made in Hauts de France » avec les acteurs du bâtiment et les industriels de la région pour se mettre à l'échelle des objectifs de la région (60 000 logements rénovés par an) sur la base des premières expérimentations de type Energiesprong engagées.
- Fournir des moyens adaptés et engager tous les acteurs au bon niveau d'intervention afin de rénover le bâti avec un objectif qualité / coût acceptable, permettant une massification rapide de la rénovation ;
- Former les professionnels du bâtiment ;
- Soutenir le déploiement des réseaux intelligents.
- Soutenir l'installation de moyens de chauffage décarboné comme les pompes à chaleur et les industriels régionaux qui les conçoivent et les produisent.

Pour les bâtiments neufs :

- Mettre en place une incitation financière ciblée pour faciliter et accélérer l'engagement des professionnels et soutenir le marché pour mettre en œuvre la nouvelle Réglementation Thermique 2020.
- Réaliser des études concrètes sur les conditions de réussite des projets, en termes de rentabilité, de gains énergétiques et d'émissions de CO2 ;
- Soutenir techniquement et financièrement l'expérimentation de nouveaux modèles économiques et/ ou de nouvelles technologies avant d'envisager leur industrialisation ;
- Facilitant la montée en compétences « vertes » des professionnels de la construction ;
- Inciter à l'utilisation de bétons innovants compatibles avec la construction bas-carbone.

03 Développement durable **& Transition énergétique**

18. Promouvoir la Fresque du Climat

La fusion des Régions, définie par la loi NOTRe a renforcé leurs compétences, puisqu'elles jouent désormais un rôle majeur en matière d'aménagement du territoire et occupent une place centrale pour relever le défi de la transition énergétique et écologique.

Aussi, la Région pourrait soutenir la Fresque du Climat, tant auprès de ses élus et fonctionnaires que des citoyens. Il s'agit en effet d'un outil pédagogique et ludique qui s'appuie sur des données scientifiques (rapport du GIEC). Son objectif est de **sensibiliser au changement climatique, de saisir les liens entre les actions humaines et leurs conséquences pour notre planète**. Autant d'informations qui pourraient aider la population à se doter d'un socle commun de connaissances pour mieux décrypter l'information et agir efficacement, chacun à son niveau, face aux enjeux climatiques. Il s'agit également d'un moyen d'appropriation des enjeux futurs pour concrétiser les ambitions nationales et pour en faciliter l'acceptabilité par les citoyens.

Les enjeux

Pour cela, la Région pourrait :

- Communiquer sur cette démarche auprès du public et notamment dans les lycées et mettre en valeur les bonnes pratiques mises en place, qu'elles soient entrepreneuriales, politiques ou citoyennes, ;
- Financer cet atelier auprès des élus et des fonctionnaires.

03 Développement durable & Transition énergétique

19.

Accompagner les entreprises et notamment des industries dans leur gestion de l'eau

“ **Exercer une trop forte pression réglementaire ne fera que dégrader le développement économique des territoires.**

La Directive Cadre sur l'Eau établit un nouveau cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, en vue d'une meilleure gestion des milieux aquatiques. Mais celle-ci flèche des états écologiques assez drastiques à l'horizon 2027 et si la France ne respecte pas ses engagements, elle sera condamnée par Bruxelles. C'est pour cette raison que les Agences de l'Eau mettent actuellement tout en œuvre pour atteindre ces objectifs, souvent au détriment des industriels.

La Région a là un vrai rôle d'influence, puisqu'elle est un partenaire incontournable pour la gestion de l'eau et siège au Comité de Bassin. Il est essentiel qu'elle n'oublie pas que ce sont des entreprises de toutes tailles, à la fois des industries ou encore des coiffeurs et des garagistes, qui consomment et rejettent de l'eau sur le territoire.

Par ailleurs, l'eau représente un défi majeur pour l'avenir et les entreprises sont tout à fait conscientes du besoin de la préserver, ainsi que de leur nécessaire transformation.

Les enjeux

- Accorder le temps nécessaire aux entreprises pour se mettre en conformité ;
- Garantir le soutien des élus régionaux et leur influence pour structurer les communautés de communes.

03 Développement durable & Transition énergétique

20.

Soutenir le développement d'une activité économique autour de l'économie circulaire

“ La région souffre aujourd'hui d'un manque d'animation territoriale.

L'économie circulaire permet de développer de nouveaux modèles de production et de consommation générateurs d'activités et d'emplois durables et non délocalisables. Elle a pour vocation de renforcer la résilience du territoire en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants et participe sensiblement à réduire l'émission de GES.

Les enjeux

C'est pourquoi la Région a tout intérêt à soutenir le développement d'une activité économique autour de l'économie circulaire en :

- Favorisant l'écoconception ;
- Favorisant l'économie de la fonctionnalité ;
- Favorisant l'écologie industrielle et territoriale ;
- Investissant dans la bioéconomie pour avoir des matériaux biosourcés et locaux ;
- Favorisant le réemploi, le recyclage et la réutilisation des matériaux ;
- Identifiant et permettant la création des filières régionales de traitement des déchets en vue d'une valorisation et du réemploi ;
- Maillant le territoire de structures de traitement des déchets au plus près des chantiers afin d'en faciliter l'accès aux artisans ;
- Accélérant le recyclage plastique et chimique ;
- Structurant la filière de recyclage des batteries, afin de se positionner comme une région leader.

En tant que chef de file de la biodiversité, de la gestion des déchets et du développement économique, elle est la collectivité la plus en mesure de coordonner cette transition et d'harmoniser les projets locaux en :

- Accompagnant les entreprises ;
- Poussant les projets d'expérimentation ;
- Facilitant l'interaction entre la recherche et le monde économique ;
- Appuyant financièrement les projets innovants.

03 Développement durable & Transition énergétique

21.

Favoriser le développement d'une plateforme chimique

“ **Leur mutualisation permet de réduire considérablement les coûts d’investissement et de fonctionnement et offre un avantage concurrentiel important pour rester compétitifs.**

Les plateformes chimiques sont de véritables accélérateurs de développement du territoire et leur déploiement constitue un élément clef de la compétitivité de l'industrie chimique en France.

L'étude du Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations économiques (PIPAME) « Benchmark européen sur les plateformes chimiques, quels sont les leviers pour améliorer la compétitivité des plateformes françaises ? » en 2014, a comparé des plateformes européennes et françaises, dont Dunkerque, afin de mesurer leur niveau de compétitivité et d'identifier des leviers d'amélioration. Elle met notamment en avant les atouts de la mutualisation pour soutenir le développement des grandes plateformes industrielles et faire face à la concurrence.

Il apparaissait que la plateforme de Dunkerque était très faiblement structurée et la mutualisation limitée, mais que la situation logistique de la plateforme était extrêmement favorable. 7 ans après, les conditions de développement de la plateforme semblent réunies mais le projet n'a pourtant pas avancé, contrairement au projet PIICTO à Marseille.

Or, **ces plateformes chimiques présentent de nombreux avantages et sont une clef pour réindustrialiser notre Région**. De plus, de par leur efficacité énergétique, leur gestion de l'élimination des déchets et leurs capacités logistiques, elles limitent les impacts environnementaux de façon durable.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est grand temps que la Région, en tant que chef de file du développement économique, porte ce projet politiquement.

03 Développement durable & Transition énergétique

22.

Accompagner la réindustriali-sation et agir pour une industrie 4.0

Plus performante et plus durable, bas carbone, connectée, créatrice d'emplois et tirée par des entreprises de service innovantes, l'Industrie 4.0 sera un levier pour accroître le dynamisme de l'économie, aller vers la décarbonation et contribuer à l'indépendance du pays.

Les enjeux

Mais cette réindustrialisation passe d'abord par les territoires et notamment les Régions, qui doivent **créer les conditions d'implantation d'usines**, en :

- S'appuyant sur un réseau d'acteurs pour aider et financer des entreprises ayant un projet innovant, notamment en développant des outils de financement ou en mobilisant les fonds du plan de relance et les fonds européens ;

- Offrant aux investisseurs un environnement économique adapté en articulant les acteurs afin de créer des écosystèmes permettant d'accueillir des projets industriels et d'améliorer l'attractivité du territoire. La proximité de data centers, d'infrastructures, d'un réseau de sous-traitance, de solutions de mobilités sont autant de critères déterminants dans le choix d'une implantation ;

- Redonnant de l'attractivité aux métiers et en changeant l'image de l'industrie ;

- Orientant le contenu des formations vers les besoins des industries et favorisant la formation massive afin de qualifier les bassins d'emploi et de monter en gamme en termes de valeur ajoutée et de qualité de produit ;

- Maillant le territoire afin de pouvoir intégrer des process d'économie circulaire au sein des zones industrielles (récupération de chaleur fatale, valorisation de déchets sur site) ;

- Soutenant les filières énergétiques d'avenir tels que l'hydrogène vert ou le Combustible Solide de Récupération pour décarboner l'industrie ;

- Amplifiant des ingénieries qui fonctionnent, telles que Cap'Industrie.

03 Développement durable & Transition énergétique

23.

Soutenir des projets d'innovation d'envergure et conscients des enjeux climatiques

Un potentiel de 70 emplois directs et 100 emplois indirects

Historiquement, la région Hauts-de-France concentre un écosystème industriel riche et complexe. C'est une caractéristique qu'il nous faut conserver et favoriser. Pour cela, il nous faut soutenir les projets innovants et conscients des enjeux climatiques.
Qu'ils soient industriels ou énergétiques, ces investissements n'en restent pas moins essentiels au développement et au renforcement de l'attractivité de notre région. C'est le cas des projets suivants :

Le projet H2V59 vise à produire de l'hydrogène vert à partir d'électricité d'origine renouvelable afin de stocker l'électricité renouvelable sous forme de gaz dans les réseaux de gaz naturel existants. Une technique appelée le « power-to-gas ». L'usine H2V59 serait installée sur un terrain du Grand Port Maritime de Dunkerque et représente un potentiel de 70 emplois directs et 100 emplois directs, en plus de fournir une énergie décarbonée.

L'usine de Douvrin produira en 2030 environ 500 000 batteries de voiture électrique par an avec 1400 à 2000 création d'emplois directs à la clef. Qualifié d'Airbus des batteries, ce projet franco-allemand devrait, à terme, représenter 10% du marché européen.

Il est également probable que notre région puisse accueillir un deuxième Giga Factory renforçant ainsi sa place sur ce secteur.

03 Développement durable & Transition énergétique

24.

Encourager le portage du label innovation durable pour booster le développement de solutions innovantes portées par les entreprises régionales

Fin 2020, a été lancé le « Label ID » (Innovation Durable) par Hauts de France Innovation développement (HDFID) qui s'est associé avec AFNOR Certification.

Unique au monde, ce label s'adresse à toute taille d'entreprise et à tous les secteurs d'activité. Grâce à cette labellisation, les entreprises peuvent se distinguer et se différencier sur leur marché et valoriser le caractère innovant de leurs produits ou services. Il s'agit également d'un véritable levier de croissance pour les entreprises innovantes, trop souvent sous représentées dans l'offre des donneurs d'ordre publics (2% des achats publics).

Les enjeux

La Région pourrait par conséquent encourager le portage de ce label, afin de booster le développement de solutions innovantes portées par les entreprises régionales.

Transports

04

04 Transports

25.

Encourager la transition vers des "véhicules propres"

La région Hauts-de-France se caractérise par un besoin de déplacement et une forte dépendance à la voiture pour les trajets domicile-travail. Or, la part des déplacements domicile-travail dans la mobilité représente près du quart des émissions de gaz à effet de serre. Elle est liée à des déséquilibres régionaux, entre la localisation des emplois et celle des lieux d'habitation.

La voiture est donc devenue un élément incontournable de la mobilité, dont la présence dans l'espace public est très difficile à remettre en cause.

Les enjeux

Partant de ce constat, la Région peut par exemple encourager la transition vers des véhicules plus vertueux, qu'ils soient électriques, à hydrogène ou encore GNV ou BioGNV, au moyen de plusieurs leviers :

- Une politique de **communication et de sensibilisation** grand public ;
- L'**exemplarité** : verdir sa flotte de bus, cars et véhicules de propreté urbaine et accompagner le déploiement de ces solutions dans les TER et œuvrer pour un maillage multi modal régional (route, fluvial, maritime) ;
- Un **maillage régional efficace** de bornes de recharges de véhicules électriques et de stations d'avitaillement ;
- En tant que chef de file mobilité, la région peut favoriser la mise en œuvre de **schémas directeurs de stations multi-énergies.** Cette approche globale justifie des échanges constructifs avec les EPCI pour tenir compte des contraintes foncières et trouver les meilleures options pour l'aménagement du territoire ;
- Des **mesures incitatives en faveur de la conversion** à un véhicule propre, comme des aides à l'acquisition de véhicules ou de bornes, à destination des particuliers, des professionnels et de conversion des flottes d'entreprises.

04 Transports

26.

Accompagner le développement des motorisations et carburants alternatifs

> **La seconde vie des batteries et leur recyclage vont également devenir des marchés très prometteurs. La Région doit jouer un rôle de référence dans le domaine de la mobilité électrique.**

Le secteur des transports contribue à 20% des émissions GES régionales. Il est possible d'agir sur ces émissions à l'échelle locale en développant les mobilités propres. Ce secteur est en effet en pleine effervescence technologique et le transport de demain sera multi-énergies.

Les enjeux

- Les technologies électriques permettent de s'engager dès aujourd'hui vers une mobilité bas carbone, grâce aux performances des moteurs électriques (rendement de 85% vs 30% pour un moteur thermique, qui réduit d'un facteur 3 la consommation énergétique) et à l'électricité bas carbone en France. Ce choix est d'autant plus pertinent qu'il est compétitif.

- La Région peut dès maintenant anticiper ce changement et aider les entreprises régionales à se positionner sur ces nouvelles activités. Ainsi, une usine de fabrication de batteries doit voir le jour près de Béthune dans le cadre de « l'Airbus de la batterie ». Un pôle de construction de véhicules électriques (Maubeuge Douai et Ruitz en Picardie) se constitue.

- Accompagner la filière régionale d'excellence sur l'hydrogène et notamment l'hydrogène électrolytique, qui a également une place dans la mobilité lourde.

- Accompagner la filière du Bio-GNV qui participe à créer des écosystèmes locaux soutenables, s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire et de réemploi des déchets, en maintenant de l'emploi non délocalisable sur le territoire de la Région.

04 Transports

27.

Accélérer la transition énergétique du transport routier

“

Si la Profession plébiscite toute solution de sortie du pétrole, elle a besoin d’accompagnement dans la poursuite de sa transition énergétique.

Le transport routier représente 85 % des échanges de marchandises et irrigue l'ensemble du territoire régional. Les 3,6K entreprises régionales du secteur et leurs 40K salariés sont inscrits de longue date dans une démarche de réduction de leurs émissions de GES au travers d'une politique de réduction des consommations de gazole. Structurée dans le cadre du programme EVE, ces actions permettent l'économie de près de 40K tonnes de CO2 par an à l'échelle régionale.

Désormais, l'objectif est la fin des énergies fossiles à l'horizon 2040, échéance que le secteur anticipe à travers une conversion des flottes de véhicules poids lourds vers des motorisations alternatives aujourd'hui au GNV, électrique ou d'origine végétale (B100) et demain avec de grands espoirs sur la filière hydrogène. Mais ces véhicules coûtent 30 à 70 % plus cher qu'un diesel et sont pour beaucoup d'entreprises hors de portée, d'autant que leur utilisation est toujours réduite en polyvalence en comparaison d'un équivalent diesel.

Par ailleurs, le secteur routier est le 1er gisement d'économie de GES. **Si la Profession plébiscite toute solution de sortie du pétrole, elle a besoin d'accompagnement dans la poursuite de sa transition énergétique**, par exemple au travers d'un plan transport routier qui pourrait s'articuler autour des axes suivants :

Les enjeux

- Accompagner financièrement les entreprises dans leurs investissements sur toutes les motorisations alternatives au gazole ;
- Structurer les réseaux publics d'approvisionnement multi-énergies ;
- Promouvoir le transport routier bas carbone et décarboné dans les politiques d'achats publics ;
- Appuyer une politique fiscale et réglementaire incitative pour les véhicules à motorisations alternatives au gazole.

04 Transports

28.

Garantir un maillage ferroviaire homogène sur l'ensemble du territoire

> **La fermeture de certaines dessertes ou un maillage insuffisant du territoire conduisent à favoriser les métropoles**

Le Conseil régional consacre 1/3 de son budget aux transports, soit 1,1 mds€, essentiellement au ferroviaire (notamment le développement de lignes), avec les trains express régionaux (TER), et interurbains. Si de tels investissements contribuent à la décarbonation de la mobilité, les politiques de transport menées par la Région doivent également favoriser l'activité économique, l'accès à l'emploi et assurer l'équilibre des territoires.

Il est par exemple absurde qu'un trajet Creil – Lille puisse durer entre 1h45 et 2h30, avec une correspondance en gare de Paris-Nord. La fermeture de certaines dessertes ou un maillage insuffisant du territoire conduisent à favoriser les métropoles, au détriment des villes moyennes et accroît les fractures territoriales ainsi que le phénomène de désertification.

Les enjeux

- Maintenir les dessertes existantes, mais également d'améliorer la desserte ferroviaire existante des territoires (améliorer les liaisons avec Paris pour la Sambre, réduire le temps de trajet Amiens/Lille et Amiens/Paris à 1h)

- Assurer un maillage efficace du territoire pour en assurer l'attractivité et le développement économique.

04 Transports

29.

Redonner toute sa place au transport ferroviaire grâce à une intermodalité efficace

Écologique, économique et capacitaire, le train représente une vraie solution de mobilité pour l'avenir. Mais les dépenses importantes se sont paradoxalement accompagnées d'une baisse de la fréquentation en raison d'une qualité de service souvent considérée comme insuffisante par les usagers.

Les enjeux

Pour redonner toute sa place au transport ferroviaire, il est donc nécessaire de le moderniser et de renforcer la qualité de service du TER en :

- Proposant des trains ponctuels ;
- Adaptant les dessertes ferroviaires régionales aux besoins de mobilité des usagers ;
- Améliorant le confort des trains en proposant des espaces différenciés selon les publics (travailleurs, touristes ou familles) ;
- Assurant un maillage homogène du territoire ;
- Proposant un train connecté fournissant l'accès à internet à chacun ;
- Assurant la propreté et la sécurité à bord et dans les gares ;
- Renforçant la qualité de service des cars de substitution.

Pour encourager l'usage des transports publics et réduire l'utilisation du véhicule individuel, la Région, doit également d'appuyer sur une intermodalité efficace en :

- Assurant la continuité cyclable depuis et vers les gares grâce à l'installation d'équipements sécurisés ainsi que des places de parking ;

- Encourageant le développement de pôles d'échanges multimodaux sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural et construire des infrastructures adaptées (parking relais, aires de covoiturage) ;

- Coordonner les différentes offres de transport sur un même site (réseau urbain, cars, transport à la demande, covoiturage) ;

- Mettre en place une tarification intégrée portant sur l'ensemble des réseaux de transport public du territoire.

04 Transports

30.

Augmenter la part modale du fret ferroviaire

> **L'ensemble des acteurs, qu'ils soient nationaux ou locaux, devra donc réunir les conditions pour garantir une offre efficace et compétitive.**

Le fret compte pour 10 % de la consommation énergétique et 15 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Le fret ferroviaire quant à lui, émet près de 10 fois moins de carbone et consomme six fois moins d'énergie que le routier, qui assure pourtant la grande majorité du transport de marchandises. Il ne s'agit pas là d'opposer le rail à la route, mais d'envisager ces deux modes de manière complémentaire et de relancer un mode de transport délaissé et pourtant crucial pour le bilan carbone régional.

Le fret ferroviaire a pourtant du mal à se déployer dans notre pays. Il reste en effet cher en coûts de production et peu compétitif en l'état actuel.

Les enjeux

Si la Région n'est pas autorité organisatrice du fret, elle peut tout de même porter politiquement ce mode de transport pour engager la dynamique. Ceci par exemple en :

- Effectuant un état des lieux à partir des besoins des chargeurs et des entreprises ferroviaires afin de déterminer les réels potentiels de la filière ;
- Réalisant un état des lieux complet des voies ferrées, afin de donner une visibilité sur la durée de vie des infrastructures ;
- Soutenant davantage de créneaux horaires aux trains de marchandises sur les rails, ce qui demande de repenser la gestion du réseau et donc un investissement coûteux ;
- Soutenant le wagon isolé ;
- Sollicitant des financements de l'Union Européenne, le fret étant une des solutions pour décarboner l'économie ;
- Continuant à soutenir la filière hydrogène et les trains à hydrogène, qui représentent une solution de transport zéro émission.

04 Transports

31.

Porter politiquement le programme InTerLUD

Les déplacements qui s'inscrivent dans des dynamiques de logistique urbaine ou de « logistique du dernier kilomètre », génèrent d'importantes émissions de GES et de polluants atmosphériques, notamment en raison de la dépendance aux véhicules à moteur thermique. Or, consolider une logistique urbaine durable cohérente à différentes échelles est un levier d'action possible pour agir efficacement sur la pollution de l'air.

La Région pourrait ainsi se saisir de ce sujet en portant politiquement le programme InTerLUD : INnovations TERritoriales et Logistique Urbaine Durable. **Concrètement, InTerLUD permet d'accompagner des collectivités territoriales et des acteurs économiques volontaires du transport et de la logistique, pour qu'ils mettent en œuvre des actions concrètes de logistique urbaine durable.**

Les enjeux

En région Hauts-de-France, plusieurs EPCI ont émis le souhait d'entrer dans ce programme : ces engagements vont induire des changements, notamment sur la mise en place de règles spécifiques à chaque EPCI. La difficulté de trouver une cohérence au sein même d'un EPCI et plus encore d'un EPCI à l'autre, nécessitera d'éviter une trop grande hétérogénéité, qui impacterait les conditions de réalisation des services logistiques, avec comme corollaire un risque accru de fragilisation des acteurs économiques des territoires. Des risques qui peuvent être évités grâce à un portage politique fort et des moyens suffisants (communication, mise en place d'incitations à destination du monde économique, etc.).

04 Transports

32.

Adopter un plan vélo ambitieux

En Hauts-de-France, seulement **1,7%** des actifs vont au travail à vélo.

Le taux de part modale vélo est de 2% à Amiens et de 3% à Lille, contre 15% à Strasbourg ou encore 50% à Copenhague.

Le vélo représente une réponse efficace aux défis de la qualité de l'air, de la congestion, d'une mobilité pour tous à un coût maîtrisé, et de santé publique.

Il est temps que la Région adopte un plan vélo ambitieux pour favoriser un développement touristique des territoires, améliorer la qualité de vie, et répondre aux ambitions nationales de porter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien à 9% d'ici 2024.

Les enjeux

Afin d'encourager le développement de l'usage du vélo du quotidien, ce plan vélo pourrait s'articuler autour des axes suivants :

- Créer ou aménager des pistes cyclables répondant à des besoins avérés ;
- Assurer la complémentarité du vélo avec les autres modes de déplacement ;
- Renforcer les liaisons train - vélo répondant aux enjeux de domicile-travail / études ;
- Construire des infrastructures adaptées à la pratique du vélo (notamment dans les gares ou à bord des trains) ;
- Sécuriser la pratique du vélo et lutter contre le vol et le vandalisme ;
- Permettre le stationnement (par exemple dans les gares) ;
- Favoriser le développement du cyclotourisme ;
- Faciliter l'acquisition d'un vélo, grâce à des aides ou des subventions.

Aménagement, infrastructures **& logement**

05

05 Aménagement, infrastructures & logement

33.

Accompagner et faciliter la construction neuve pour une région où il fait bon habiter

Un logement neuf construit génère

1,6 emplois

dans la filière construction

La construction neuve a chuté de 20% en Région en 2 ans, alors que les besoins en logements sont importants. Or, on estime que depuis 10 ans, on ne construit pas assez de logements neufs et qu'il en manque 20 000 par an.

Les enjeux

Il devient donc urgent de construire des logements neufs pour faire face à la demande, faciliter l'accès à l'emploi et la mobilité géographique des salariés et contribuer à la compétitivité de l'économie régionale. D'autant plus qu'un logement neuf construit génère 1,6 emplois dans la filière construction. Il convient donc de simplifier les démarches pesant sur le secteur en accompagnant les entreprises et les citoyens en :

- Permettant le développement du logement intermédiaire dans les zones les plus tendues en compensant en partie l'exonération de TFPB due par l'Etat aux collectivités locales,

- Atténuant l'augmentation des coûts de construction, induite par la pénurie des matériaux, qui génère des délais et donc des coûts supplémentaires. La mise en œuvre de la RE2020 impliquera également des surcoûts de construction, estimés à 4 %, que les entreprises du bâtiment ne pourront supporter seules. L'ensemble des marchés publics et notamment ceux du Conseil régional devront donc être révisés afin d'annuler les pénalités de retard et les surcoûts devront être partagés par l'ensemble des intervenants sur les chantiers,

- Intégrant comme critère prioritaire au sein des commissions d'attributions dans la mobilité professionnelle la cause des Grands chantiers, afin de développer une véritable mixité sociale, favoriser la mobilité et lutter contre le chômage,

- Soutenant le développement d'une offre innovante de logements et services destinés aux jeunes actifs en formation professionnelle.

05 Aménagement, infrastructures & logement

34.

Maintenir et développer le niveau des aides à la rénovation énergétique & soutenir le développement des nouvelles filières économiques régionales

L'amélioration de la performance énergétique des logements est une solution concrète pour faire baisser la facture énergétique des ménages et réduire les émissions de GES du secteur résidentiel, responsable de 8% des émissions totales régionales.
Or, malgré la future réglementation thermique, la construction neuve n'aura un impact que sur 1% du parc immobilier sur le volet carbone. Il est par conséquent nécessaire d'amplifier la rénovation des logements, qui représente un potentiel en termes d'emplois, mais aussi un coût à financer.

En Région, le SRADDET prévoit un objectif de 63K rénovations/an, pour un montant moyen de 16,6K€, pouvant monter jusqu'à 30K€. Ceci représente un potentiel de plus de 14,6K emplois/an directs et indirects, pour un coût d'environ 1 Md€.

De plus, le projet de loi Climat et Résilience encourage fortement à la rénovation énergétique des "passoires thermiques" (logements classés F et G au titre du DPE). **Or, dans les Hauts-de-France, 52% des résidences principales ont été construites avant 1971, soit 1,3M de logements potentiellement à réhabiliter pour un coût de 21,6 Mds €.**

Les enjeux

La Région doit faciliter les démarches et la lisibilité des aides existantes et porter le programme SARE. Le montant alloué à la Région pouvant aller jusqu'à plus de 12M€. Ces aides devront aussi permettre de développer des solutions industrielles indispensables à la maîtrise des coûts et au développement de technologies plus efficientes.

Sur le parc de logements sociaux (près d'1 logement sur 4 en région), le rôle de la Région est essentiel pour dynamiser la construction de nouvelles filières économiques d'éco-construction et soutenir les démarches d'industrialisation des processus de rénovation.

05 Aménagement, infrastructures & logement

35.

Adapter la zéro artificialisation par une territorialisation en fonction des besoins exprimés par les acteurs économiques

Le projet de loi « climat et résilience » prévoit de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols sur la période 2020-2030. Si le SRADDET Hauts-de-France n'a pas, comme dans d'autres Régions, imposé un objectif de zéro artificialisation nette, il est nécessaire de conserver cette stratégie en lien avec les acteurs du territoire et de ne pas céder à une politique trop contraignante.

Dans de nombreux territoires, la rénovation du parc existant ne permettra pas de répondre aux besoins quantitatifs et lorsqu'une rénovation est envisageable, le coût de remise en état constitue un frein manifeste au regard des prix de marché.

Les enjeux

Il est donc nécessaire d'aboutir à une gestion raisonnée du foncier et de concilier deux impératifs : la protection de la biodiversité et des paysages et la limitation des déplacements d'une part et le développement économique en réalisant des projets d'aménagement qui répondent aux besoins en logements et au développement de nouvelles activités sur les territoires.

Réduire la vacance constitue un premier levier d'action, mais d'autres solutions devront être envisagée et appuyées par l'exécutif régional :

- Travailler sur les friches afin de libérer rapidement du foncier, notamment dans les zones urbaines en tension via les structures type SEM (175 friches sont identifiées à ce jour en région),

- Densifier les zones urbaines et des dents creuses en rendant le foncier accessible.

05 Aménagement, infrastructures & logement

36.

Redynamiser les territoires détendus

Les « territoires détendus », sont marqués par un marché de l'habitat quantitativement saturé qui génère une forte vacance de logements. Les statistiques concluent à tort à l'absence de besoin en logement sur ces territoires, les excluant des politiques d'aménagement et induisant des risques sociaux et économiques ainsi qu'une aggravation du déséquilibre territorial.

Avec le SRADDET, la Région est garante de l'égalité et de la cohésion des territoires. C'est pourquoi il lui incombe de venir en soutien des territoires et de leurs habitants les plus fragiles, en portant une double ambition :

- Revitaliser des territoires détendus et éviter un décrochage territorial et social,

- Déconcentrer la richesse de la métropole et mener des projets cohérents, inspirés par les qualités et les spécificités du territoire.

Ceci implique de réduire les écarts de développement entre les territoires les plus dynamiques et les territoires en déprise en :

- Venant en soutien d'opérations de transformation du patrimoine et du parc de logement existant, notamment en valorisant les friches industrielles et en accompagnant les actions Cœur de ville, Petites Villes de Demain, centres-villes et centre bourgs et en venant en appui aux projets de rénovation urbaine intégrant REV3 ;

- Accompagnant et en créant les conditions d'accès à l'emploi et à la formation, notamment pour les jeunes et en particulier sur les nouvelles filières du bâtiment, en lien avec les nouvelles règlementations.

- Ainsi, veiller à une meilleure répartition de la richesse humaine, économique et sociale de notre Région renforcera les territoires grâce à une diversification de l'économie et permettra une plus grande résistance aux crises économiques et sanitaires.

05 Aménagement, infrastructures & logement

37.

Simplifier l'accès aux fonds européens pour financer les projets

“ **Faire de la région, une région pro active en matière de fonds européens**

La programmation européenne pour 2021-2027 prévoit une enveloppe de 18,4 mds € pour la France au titre de la politique de cohésion, autour de 5 objectifs :

- **Une Europe plus verte, sobre en carbone**
- **Une Europe plus connectée**
- **Une Europe plus intelligente**
- **Une Europe plus sociale**
- **Une Europe plus proche des citoyens.**

À ces fonds s'ajoutent ceux dédiés à la relance, ainsi que plus de 3 milliards d'euros via React-EU, le dispositif complémentaire à la politique de cohésion européenne.

Les enjeux

En tant que gestionnaires des fonds européens à destination des territoires, **c'est un enjeu majeur que la Région veille particulièrement à mobiliser au maximum les fonds européens auxquels elle peut prétendre**, que ce soit pour :

- Financer les projets d'infrastructures,
- Financer la couverture numérique et le déploiement de la 5G ;
- Répondre aux objectifs de massification de la rénovation énergétique du parc de logement, dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone national et de la nouvelle feuille de route européenne visant à doubler les volumes de rénovation.

Il s'agira là de simplifier l'accès à ces fonds et positionner la Région comme facilitateur.

05 Aménagement, infrastructures & logement

38.

Créer autour des infrastructures, des conditions permettant leur optimisation économique

Calais Port 2015, le plus grand chantier portuaire d'Europe et le Canal Seine Nord Europe, sont deux projets d'envergure pour la région Hauts-de-France, en termes de développement durable, d'emploi, d'attractivité du territoire et de développement économique. Toutefois, pour que les projets puissent continuer à être porteurs, il est nécessaire que la Région participe à réunir les outils structurants et performants en termes de transport, de logistique ou encore de numérique.

Les enjeux

En termes de transports :

Ces deux projets vont en effet générer une massification des flux, pouvant entrainer de la congestion et de la saturation des systèmes routier et ferroviaire. En tant que chef de file des Transports, la Région doit porter politiquement son ambition de :

- Fluidifier les réseaux de transports ;
- Faciliter l'intermodalité ;
- Veiller à la bonne desserte des zones économique par les transports en commun mais aussi le ferroviaire.

En termes d'aménagement du territoire la Région pourrait :

- Faciliter l'installation des entreprises, et l'accueil des salariés avec des solutions d'hébergement adaptées ;
- Encourager et accompagner l'implantation d'activités logistiques à proximité des sites ;
- Aménager des zones industrielles sur les rives de voies navigables. En cela, le Canal d'Albert en Belgique peut être un exemple intéressant.

En termes de numérique, le déploiement du réseau 5G sera primordial pour attirer les entreprises dans la région.

La réflexion autour d'un maillage des différentes infrastructures permettra pour ces 2 projets essentiels à notre territoire, d'en tirer toutes les opportunités en termes de développement économique et de rayonnement.

05 Aménagement, infrastructures & logement

39.

Dynamiser la valorisation des déchets de chantier

“ **Nous souhaitons à nouveau solliciter la Région pour créer un observatoire déchets.**

Il est important que la région, acteur de la planification « déchets et économie circulaire », poursuive l'accompagnement des projets relevant des solutions de tri, de collecte, de recyclage ou toute autre forme de valorisation des déchets de chantiers, en lien étroit avec les territoires et les acteurs de la filière.

A ce titre, nous souhaitons à nouveau solliciter la Région pour créer un observatoire déchets et matériaux porté par la Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC), afin d'avoir un véritable état des lieux de la gestion des déchets à l'échelle des Hauts-de-France et de garantir la Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), dont les conséquences sont de première importance pour la préservation de l'environnement et le dynamisme des entreprises régionales.

Par ailleurs, la mise en place de la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les déchets du BTP étant prévue au 1er janvier 2022, **il nous parait opportun de mener une concertation rapide entre la Région, les professionnels concernés et les futurs écoorganismes afin de déployer un dispositif adapté à la demande du terrain**. De ce point de vue, le renforcement du maillage territorial en points de collecte sera décisif.

05 Aménagement, infrastructures & logement

40.

Assurer une couverture numérique optimale et accompagner le déploiement du BIM

L'utilisation du numérique par tous passe de manière incontournable par une infrastructure de réseaux de communication couvrant la totalité du territoire, sans exclusion, afin de garantir la compétitivité des territoires et l'équité d'accès entre tous les acteurs.

Pour le secteur de la construction, le BIM - Building Information Modeling, ou modélisation des informations du bâtiment, constitue une évolution majeure.

Processus intelligent, il permet aux professionnels de la construction, mais aussi aux services techniques des collectivités, d'accéder aux informations nécessaires pour concevoir, construire et gérer plus efficacement les bâtiments et les infrastructures.
Processus collaboratif par excellence, le BIM nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs de la filière tout au long du cycle de la réalisation d'un projet de construction. En tant que chef de file de la Formation, la Région devra également être particulièrement attentive à la formation des professionnels en formation initiale ou continue, de sorte à faire correspondre les besoins futurs avec les compétences disponibles sur le territoire.

Copyright MEDEF Hauts-de-France
Édition MEDEF Hauts-de-France

Directeur de publication : Arnaud Cousin
Coordination éditoriale : Marion Sigier
Conception graphique et PAO : Claire Ennelin
Illustrations : ©Freepik
Impression : Atelier reprographie Resalliance Services

Elections régionales 2021 : 40 propositions pour la future présidence de la région Hauts-de-France

Ces 40 propositions pour la future présidence de la région sont le fruit de réflexions d'entrepreneurs du territoire qui ont souhaité s'inscrire dans le débat et dialoguer de manière constructive avec nos représentants.

Ces travaux ont été impulsés par l'équipe permanente du MEDEF Hauts-de-France, ses administrateurs et présidents de commissions : François Bourgin et Olivier Tommasini (enseignement supérieur et recherche), Arnaud Lefort (école-entreprise), Pascal Monbailly et Mathias Povse (développement durable, transition énergétique et transports) et Jean-François Didier (aménagement, infrastructures & logement).

MEDEF
Hauts-de-France

Pour toute question sur ces propositions
suivez-nous sur les réseaux sociaux

ou écrivez-nous à l'adresse suivante :
regionales2021@medef-hdf.fr